

25, rue de Paris − 71400 AUTUN ☎ 03 85 86 81 01

Couches 06 16 97 68 79 - Epinac 06 77 71 21 78

## DROITS D'INSCRIPTION

Année scolaire 2025-2026

(à compter du 1er septembre 2025)

## I) Tarifs des cours :

- Droit unique d'inscription au conservatoire : 20 € par an par élève quel que soit sa domiciliation, plafonné à 30 € par an à compter du 2ème membre inscrit au sein d'une même famille.
- Toute inscription confirmée après le mois d'essai sera définitive et engagera le paiement des droits sur les trois trimestres, même en cas de démission pendant l'année.
- Les élèves en internat sur la CCGAM bénéficient du tarif préférentiel.
- Le tarif enfant est appliqué pour les étudiants, les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé et les demandeurs d'emploi (sur présentation carte).
- Les données fiscales, avec accord des familles, sont désormais récupérées au moyen de l'API Impôt Particulier, application utilisée par les services de la CCGAM. Elle permet d'échanger des données entre administrations publiques avec notamment une simplification des démarches. En cas d'opposition à cette transmission automatique, les familles devront fournir leur avis d'imposition papier 2025 (sur les revenus 2024) avant mi-octobre faute de quoi le tarif le plus élevé sera facturé.
  - 1) Cas général (instrument avec cours collectifs inclus) :

TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL *	MONTANT TRIMESTRIEL				
	tarif préférentiel (CCGAM)		tarif plein (hors CCGAM)		
	Enfant 1 instrument	Adulte 1 instrument	Enfant 1 instrument	Adulte 1 instrument	
TRANCHE 1 - de 580 €	36 €	54 €	54 €	81 €	
TRANCHE 2 de 581 à 1040 €	66 €	99 €	99 €	148 €	
TRANCHE 3 de 1041 à 1450 €	99 €	148 €	148 €	224 €	
TRANCHE 4 de 1451 à 1970 €	132 €	197 €	197 €	296 €	
TRANCHE 5 à partir de 1971 €	197 €	296 €	296 €	443 €	

<sup>\*</sup> Calcul du quotient à partir de votre Avis d'Imposition 2025 concernant l'année 2024 Diviser LE REVENU FISCAL DE REFERENCE par 12, puis par le nombre de parts. Le résultat vous situe dans une des 5 tranches du tableau.

Les élèves en cours d'instrument et participant à l'Harmonie seront exonérés du 3e trimestre sous réserve qu'ils participent aux concerts proposés.

En outre, ils pourront bénéficier d'un instrument gratuit toute l'année.

## 2) Cours collectifs seuls:

TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL *	MONTANT TRIMESTRIEL				
	tarif préférentiel (CCGAM)		tarif plein (hors CCGAM)		
	Enfant 1 cours collectif	Adulte 1 cours collectif	Enfant 1 cours collectif	Adulte 1 cours collectif	
TRANCHE 1 - <b>de 580 €</b>	35 €	38 €	52 €	62 €	
TRANCHE 2 <b>de 581 à 1040 €</b>	41 €	43 €	57 €	67 €	
TRANCHE 3 de 1041 à 1450 €	46 €	49 €	63 €	73 €	
TRANCHE 4 de 1451 à 1970 €	52 €	57 €	70 €	80 €	
TRANCHE 5 à partir de 1971 €	57 €	64 €	77 €	88 €	

- II) Une majoration de 50 % par cours supplémentaire sera appliquée sur les tarifs ci-dessus.
- III) Locations d'instruments (tarif mensuel) :
  - 30 € tarif préférentiel / 44 € plein tarif pour les deux premières années scolaires
  - 44 € tarif préférentiel / 67 € plein tarif à partir de la troisième année scolaire.
- **IV)** En cas de modification des cours en raison de mesures sanitaires exceptionnelles (Covid par exemple), un tarif spécifique sera appliqué ainsi :
  - Tous les cours sont donnés à distance, aucune présence au Conservatoire → réduction de 50 % du tarif des cours
  - Les cours d'instruments uniquement sont donnés en présentiel → réduction de 25% du tarif des cours.
  - Exonération totale pour les élèves n'ayant que des cours collectifs qui sont dans ce cas supprimés.
- V) En cas d'absence de professeur d'instrument non remplacé, la cotisation trimestrielle sera réduite au prorata de cette absence à partir de 4 cours n'ayant pas eu lieu. Les cours collectifs ne sont pas concernés par cette réduction.
- VI) Tarif annuel (dans le cadre des cours collectifs liés à la convention) pour les élèves du collège et lycée militaire ainsi que pour les élèves de l'Institut Médico-Educatif et des Papillons Blancs : 150,00 €
- VII) Tarif pour les locations de salles :
  - Auditorium : 15 € de l'heure ou 35 € la demi-journée
  - salle avec piano : 10 € de l'heure ou 25 € la demi-journée

**VIII) Tarif annuel** pour les charges locatives relatives à la mise à disposition de salles pour l'association l'Aubade : **136,00** €